

COMMUNIQUÉ · Avril 2026 · Pour diffusion
mail : contact@helios-group.be · www.helios-group.be

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN WALLONIE

Communautés d'énergie en Wallonie : les défis d'un secteur en plein essor

Helios Group est expert belge de la transition énergétique, actif dans l'accompagnement, le déploiement et la gestion de communautés d'énergie dans les **trois régions du pays : Wallonie, Bruxelles et Flandre**. Fort de plusieurs années d'expérience terrain et de projets actifs sur l'ensemble du territoire, Helios Group est bien placé pour observer les contrastes entre les cadres régionaux. Et le constat est sans ambiguïté : **en Wallonie, les obstacles opérationnels freinent encore sévèrement le déploiement de ce modèle pourtant porteur d'avenir**. L'entreprise partage ici ses constats et son expertise afin d'alimenter le dialogue constructif nécessaire pour lever ces blocages.

Un modèle d'avenir, mais un parcours semé d'embûches

Les communautés d'énergie permettent à des citoyens, des entreprises et des collectivités de produire, partager et gérer ensemble leur électricité renouvelable. Les bénéfices sont documentés : réduction des factures, ancrage local, résilience énergétique, lien social. En Wallonie, le cadre légal est en place depuis octobre 2023. L'outil existe. La volonté citoyenne est réelle. Et pourtant, le déploiement peine à décoller.

Lancer une communauté d'énergie en Wallonie implique aujourd'hui de traverser **six étapes administratives distinctes** : constitution d'une ASBL, notification auprès du régulateur wallon (CWaPE), demande d'autorisation auprès du gestionnaire de réseau, avis technique, décision formelle de la CWaPE, puis convention avec le gestionnaire de réseau. Dans le meilleur des cas, dossier complet du premier coup, clé de répartition standard, ce parcours représente **110 jours ouvrables, soit près de cinq mois calendaires**, avant que le premier kilowattheure ne soit partagé. À titre de comparaison, à Bruxelles, la même démarche est bouclée en 60 jours garantis par la loi, via un formulaire entièrement dématérialisé et un interlocuteur unique.

Mais ce délai initial n'est que le premier goulet d'étranglement. Une fois la communauté créée, **chaque nouvel entrant doit faire l'objet d'une procédure de notification individuelle** auprès du gestionnaire de réseau, avec son lot de vérifications, d'annexes administratives et d'allers-retours. Dans la pratique, ce processus peut mobiliser plusieurs semaines supplémentaires par vague de nouveaux membres, créant un décalage parfois frustrant entre l'intérêt des participants et leur participation effective aux bénéfices du partage.

Ce décalage n'est pas une fatalité. Il est le reflet d'une complexité procédurale dont les acteurs de terrain ont identifié les ressorts et les remèdes.

Les défis opérationnels : ce que le terrain enseigne

La transmission des données de comptage : un maillon critique

Pour facturer les volumes partagés entre ses membres, une communauté d'énergie dépend des relevés quart-horaires transmis par le gestionnaire de réseau. En Wallonie, cette transmission n'est pas encore automatisée : elle s'effectue manuellement, via des fichiers hors des processus informatiques standards du marché. Ce fonctionnement génère deux types de difficultés cumulatives : des **délais**, certaines communautés attendent plusieurs semaines (parfois des mois) avant de recevoir leurs premières données, et des **erreurs d'encodage** qui rendent la facturation interne incorrecte ou impossible à établir. Une ASBL qui ne peut pas facturer ses membres se retrouve à absorber des charges fixes (gestion, logiciels, comptabilité, assurances) sans recettes correspondantes.

Retour terrain : Énergie Libre

Fondée en octobre 2024 avec 3 membres pionniers, la communauté d'énergie citoyenne **Énergie Libre** a obtenu son autorisation de partage en mai 2025. Depuis cette date, les données de comptage transmises par le GRD sont incorrectes et **la facturation est à l'arrêt**.

Deuxième goulet d'étranglement : **50 nouveaux participants**, dont les dossiers ont été dûment notifiés, attendent de pouvoir partager depuis **août 2025**. La procédure de notification individuelle de chaque nouvel entrant, longue et morcelée, a creusé un écart de plusieurs mois entre leur adhésion et leur participation effective.

Aujourd'hui, **70 membres supplémentaires** souhaitent rejoindre la communauté. Helios Group a choisi de différer leur notification le temps que les blocages actuels soient levés, non par manque de conviction, mais par souci de leur offrir une expérience fluide et bénéfique dès le premier jour.

L'activation du R3 : un prérequis technique souvent sous-estimé

Participer à une communauté d'énergie nécessite que le compteur communicant de chaque membre soit configuré en **registre 3 (R3)**, un paramètre qui active la lecture quart-horaire des flux d'injection et de prélèvement. Cette activation relève du fournisseur d'électricité du participant, qui doit en faire la demande au gestionnaire de réseau. Dans la pratique, méconnaissance du processus, délais de traitement et relances répétées peuvent retarder cette étape de plusieurs semaines. Or, en Wallonie, un seul participant sans R3 activé peut bloquer la notification de tout un groupe : chaque nouveau membre doit avoir complété l'ensemble de ses annexes administratives ET disposer d'un compteur correctement configuré avant que le dossier collectif puisse progresser.

Retour terrain : LASNERGIE

Avec ses **70 participants accompagnés par Helios Group**, la communauté d'énergie renouvelable **LASNERGIE** fait face à de nombreux cas d'activation R3 non résolus. Malgré un suivi actif dossier par dossier, chaque blocage individuel retarde l'ensemble du groupe et mobilise une énergie administrative disproportionnée par rapport à l'enjeu technique réel.

D'autres enjeux tout au long du cycle de vie

Les défis ne s'arrêtent pas au démarrage. Lorsqu'un membre rejoint ou quitte une communauté, une nouvelle procédure d'autorisation complète est nécessaire, pouvant à nouveau mobiliser plusieurs mois. Des surcoûts appliqués par certains fournisseurs d'électricité (jusqu'à 150 €/an par membre), des obligations fiscales complexes et l'absence de tarifs réseau préférentiels pour les communautés d'énergie pèsent sur la rentabilité des modèles. Ces enjeux sont connus, documentés, et appellent des réponses coordonnées entre les différents acteurs institutionnels.

Helios Group : prêt, outillé et déterminé

Face à ces défis, Helios Group a fait le choix d'investir dans des solutions concrètes. L'entreprise et ses partenaires ont développé leurs propres interfaces de gestion destinées aux membres : suivi en temps réel des volumes partagés, tableaux de bord personnalisés, facturation automatisée dès que les données de comptage sont disponibles. Ces outils sont opérationnels. Ils n'attendent que la fluidité des processus en amont pour déployer leur plein potentiel.

Helios Group n'est pas seul dans cette démarche. D'autres acteurs wallons du secteur rencontrent les mêmes réalités : communautés en attente de données de comptage correctes, membres bloqués sur le R3, dossiers suspendus faute de facilitateur officiel. Des communautés d'énergie nous contactent régulièrement pour partager leurs difficultés et solliciter notre expertise. Cette convergence des constats est précieuse : elle confirme que les obstacles identifiés sont systémiques, et non des cas isolés.

C'est pourquoi Helios Group s'engage dans une dynamique collective : unir les expertises et les retours terrain des acteurs du secteur pour formuler des propositions cohérentes, crédibles et actionnables à destination des pouvoirs publics. Ensemble, nous pouvons contribuer à faire évoluer le cadre dans le bon sens, plus rapidement et plus efficacement qu'individuellement.

Les leviers d'amélioration : un agenda clair

La bonne nouvelle : les solutions existent. Elles sont documentées, concertées et prêtes à être activées. Dans son **rapport d'évaluation de février 2025**, la CWaPE a formulé des recommandations précises, unanimement soutenues par les gestionnaires de réseaux wallons.

Défi identifié	Levier d'amélioration (CWAPE, fév. 2025)
Délai de 5 mois avant le premier kWh partagé	Remplacer l'autorisation CWaPE par une notification au GRD : gain de 40 jours ouvrables
Procédures papier, sans traçabilité	Digitaliser l'ensemble via un portail unique en ligne
Absence d'accompagnement officiel neutre	Désigner un facilitateur « CE et partage » : demande unanime des 32 acteurs consultés
Données de comptage manuelles, tardives, erronées	Intégrer la transmission dans les processus standards (CMS Atrias) : automatisation urgente
Activation R3 : procédure peu connue, délais longs	Standardiser et simplifier la coordination fournisseur/GRD pour l'activation R3
Surcoûts fournisseurs (jusqu'à 150 €/an/membre)	Encadrer les frais et accélérer l'adaptation des processus de marché
Notification des nouveaux entrants : procédure lourde et individuelle	Introduire des procédures de notification allégées et mutualisées pour les nouvelles adhésions
Modification du partage = nouvelle procédure complète	Introduire des procédures de modification allégées pour les évolutions courantes

Un appel à avancer ensemble

Les communautés d'énergie fonctionnent. Elles créent de la valeur, renforcent le tissu local et accélèrent la transition énergétique. Le potentiel est immense et les citoyens wallons sont prêts. Ce qui manque, c'est la fluidité des processus qui permettrait à cet élan de se concrétiser pleinement.

Helios Group adresse un appel constructif aux pouvoirs publics wallons : les outils sont là, les recommandations sont formulées, les acteurs du terrain sont mobilisés. **Simplifier les procédures, automatiser la transmission des données, désigner un facilitateur officiel, alléger la notification des nouveaux entrants et clarifier l'activation du R3** : voilà des mesures concrètes, à portée de main, qui changeraient profondément le quotidien des communautés d'énergie wallonnes. Helios Group se tient disponible pour contribuer à cette évolution, dans un esprit de dialogue et de co-construction.

EONIS : une alliance technologique au service des GRD et des communautés

La marque **EONIS**, née de la collaboration entre Helios Group et **WeSmart**, a été conçue en réponse directe aux blocages opérationnels décrits dans ce communiqué. Forts de leur expérience terrain, Helios Group et WeSmart ont développé des outils pour l'ensemble des acteurs : une interface de gestion pour les membres des communautés (suivi en temps réel, répartition transparente, facturation automatisée) et les capacités pour mettre à disposition des GRD et fournisseurs une plateforme dédiée, conçue dans la continuité des standards Atrias pour automatiser ce qui est encore manuel et fluidifier ce qui est encore morcelé.

Les outils sont prêts. C'est la levée des blocages procéduraux qui permettra de les déployer pleinement. **GRD, fournisseurs et acteurs institutionnels souhaitant explorer ces perspectives sont invités à prendre contact avec nos équipes.**

À propos d'Helios Group · Expert belge de la transition énergétique, Helios Group accompagne la création, le déploiement et la gestion de communautés d'énergie en Wallonie et à Bruxelles. L'entreprise gère notamment les communautés CEC Énergie Libre, CER LASNENERGIE, CER Durbuy 1 et la CEL « Le Soleil Brille Pour Tous » (Bruxelles), et est cofondatrice d'EONIS, marque dédiée à l'accompagnement opérationnel des communautés d'énergie avec WeSmart.

Contact presse · Kevin Joris · contact@helios-group.be · 0489 56 93 96 · www.helios-group.be